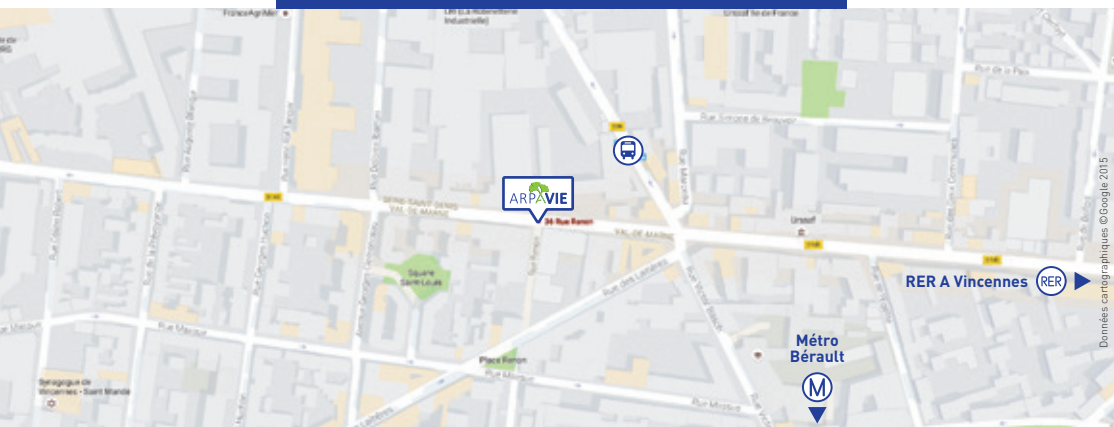


RÉSIDENCE AUTONOMIE

RENON

36, rue Renon
94300 VINCENNES
Tél. : 01 43 74 34 80
renon.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : métro ligne 1, direction Château de Vincennes, arrêt Saint-Mandé ou Bérault.
RER A, direction Vincennes – Station Vincennes.

Par la route : de la porte de Vincennes, prendre la direction de l'avenue de la porte de Vincennes puis l'avenue Gallieni, la Rue des Laitières en direction de Rue Renon.

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



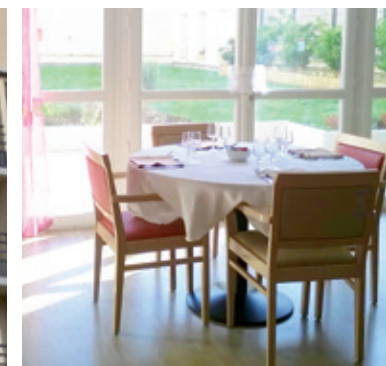
Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr


ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

Résidence Renon

VINCENNES - 94

RÉSIDENCE
AUTONOMIE



36, rue Renon
94300 VINCENNES
Tél. : 01 43 74 34 80


ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

La résidence Renon est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

Située en plein cœur de Vincennes, la résidence Renon est un établissement neuf (2013), construit dans un vaste projet immobilier comprenant notamment une bibliothèque municipale, une crèche et un parking.

La résidence propose des logements individuels de 30 m² et doubles de 45 m², pouvant accueillir des couples.

Elle dispose d'une grande salle de restauration qui ouvre sur un magnifique jardin intérieur, doté d'une terrasse aménagée.

Une salle d'activités, un espace beauté/bien-être permettent aux résidents de se réunir dans des espaces de vie cosy et animés.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés.

L'HÉBERGEMENT

CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence Renon proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils se composent d'un coin cuisine à équiper, d'une salle d'eau adaptée avec douche et de grands placards de rangement.

Chaque logement est personnalisable.

Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition deux chambres d'accueil pour l'hébergement des proches lors des visites.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un jardin privé
2. La proximité du centre ville
3. Deux chambres d'hôtes
4. De nombreuses activités
5. La proximité du métro Saint-Mandé et du RER de Vincennes



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : ateliers mémoire, gymnastique douce, chants, jardinage, jeux de société, échanges intergénérationnels. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme.

Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

